



Réduire les déchets végétaux des professionnels en déchetterie

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes du Cap Sizun

Rue Renoir

Bp 50

www.cap-sizun.fr

EVEN

Patrick

Grand Est

patrick.even@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS, CONTENEUR, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Aujourd'hui dans le Cap Sizun, nous produisons plus de 5000 tonnes de déchets verts par an, que nous déposons en déchetterie. Les sachant plus utiles dans les jardins, la collectivité a décidé d'aider les professionnels de l'entretien de jardins en prenant en charge une partie du coût d'acquisition d'un broyeur de végétaux.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Encourager la réutilisation de déchets verts à domicile

Réduire la quantité de déchets verts en déchetterie

Développer une offre professionnelle en matière de broyage à domicile

Sensibiliser et informer les usagers grâce à des moyens de communication

Résultats quantitatifs:

3 professionnels signataires de la convention.

Prise en charge de 50% du coût d'acquisition d'un broyeur, plafonnée à 5000€.

Résultats qualitatifs :

Adhésion des professionnels à l'action de broyage de la communauté de communes et à un jardinage plus naturel.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Octobre 2012 : mise en place de groupes de travail pour évaluer les actions à mettre en place concernant la réduction des déchets verts et les besoins en formation

Février 2013 élaboration des plaquettes d'information afin de transmettre les conseils de jardinage au naturel, paillage etc.

Mars 2013 : formation des professionnels par un intervenant "comment former les professionnels aux gestions naturelles du jardin"

Mai 2013 : démonstration de différents broyeurs organisée lors d'une foire à destination des professionnels

Mai 2013: signatures des 3 premières conventions

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

L'animateur prévention déchets

Moyens financiers :

25 000€ découpés comme ceci : 15 000€ en 2013 et 10 000€ en 2014.

Aide Ademe dans le cadre du PLP

Subvention dans le cadre du FDMD CG 29

Moyens techniques :

Intervention d'un professionnel pour former les participants

Création de plaquettes

Partenaires mobilisés :

Ademe, Conseil Général 29, professionnels du paysage locaux

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Action reconduite

Difficultés rencontrées :

Cette action s'inscrit dans la continuité d'une aide mise en place pour les particuliers dans le cadre de la réduction des déchets verts.

Recommandations éventuelles:

Bien assurer la communication afin de toucher tous les professionnels du jardin.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **avril 2014**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.